

**ARRÊTÉ DU MAIRE**

|                     |
|---------------------|
| DÉPARTEMENT         |
| CORREZE             |
| CANTON              |
| TULLE               |
| COMMUNE             |
| TULLE               |
| Secrétariat Général |
| CB/SC               |

**Arrêté portant approbation de l'avenant n°1 à la convention d'occupation de locaux (anciens bains-douches) sis Place Martial Brigouleix à Tulle**

Le Maire-Adjoint,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Budget Communal,
- Vu la délibération du Conseil Municipal du 11 avril 2023 donnant délégation au Maire et aux adjoints pour régler les affaires prévues aux articles L.2122.22 et L.2122.18 du Code Général des Collectivités Territoriales - Délibération abrogeant et remplaçant la délibération n° 11 du 29 septembre 2020,
- Vu l'arrêté n°31 du 31 mars 2023 abrogeant et remplaçant l'arrêté n°68 du 27 juin 2022 portant délégation de fonctions et de signature à Monsieur Jacques SPINDLER, Premier Adjoint,
- Vu l'arrêté n°84 du 1<sup>er</sup> août 2024 portant approbation de la convention liant la Ville de Tulle et l'Association CorrTech Territoire Numérique pour la mise à disposition en faveur de cette dernière d'un local (anciens bains-douches) sis Place Martial Brigouleix à Tulle
- Considérant que l'Association « L'outil en main » a sollicité la Ville de Tulle afin que cette dernière l'autorise à occuper, en partage avec l'Association CorrTech, les locaux sis dans les anciens bains-douches,
- Considérant que la collectivité a accédé à sa requête,
- Vu l'avenant n°1 à la convention d'occupation afférent,

## ARRETE :

**ARTICLE 1er :** Approuve l'avenant n°1 à la convention liant la Ville de Tulle, l'Association CorrTech Territoire Numérique et l'association « L'Outil en main » pour l'occupation de locaux (anciens bains-douches) sis Place Marial Brigouleix à Tulle.

Ledit avenant a pris effet le 1<sup>er</sup> septembre 2025 et ce, jusqu'au 31 décembre 2027 sauf dénonciation par l'une ou l'autre des parties moyennant le respect d'un préavis de deux mois par lettre recommandée avec accusé de réception.

La présente mise à disposition est consentie à titre gratuit.

**ARTICLE 2 :** Les autres articles de la convention initiale demeurent inchangés.

**ARTICLE 3 :** Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Préfet de la Corrèze,
- Monsieur le Trésorier Principal de TULLE
- Monsieur le Directeur Général des Services de la Ville de TULLE,
- Association CorrTech Territoire Numérique
- Association L'outil en main

**ARTICLE 3 :** Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif qui peut être saisi par l'application Télérecours citoyen accessible sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Transmis au contrôle de Légalité le : **10 SEP. 2025**

Date et Réf. de l'accusé de réception : **10 SEP. 2025**

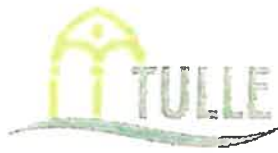
AD/147 - 08092025

TULLE, le 8 septembre 2025

Le Maire-Adjoint,

Jacques SPINDLER





**CONVENTION POUR OCCUPATION  
LOCAUX (ANCIENS BAINS-DOUCHES)  
PLACE MARTIAL BRIGOLEIX -TULLE –  
AVENANT 1**

**Article 1<sup>er</sup> : Objet de l'avenant**

Il est convenu que l'association L'Outil en Main, dont le siège social est situé dans les locaux de la Chambre de Métier et de l'Artisanat à Tulle, occupera une partie de la pièce arrière du rez de chaussée du local. Cette association développera dans ce lieu son activité d'initiation des jeunes aux métiers manuels.

Cette occupation débutera en septembre 2025. Elle courra sur la durée de la convention d'occupation.

**Article 2<sup>nd</sup> : Autres clauses de la convention**

Il est précisé que toutes les autres clauses de la convention du 9 juillet 2024 restent inchangées.

Fait à Tulle, le 31 juillet 2025

L'occupant,

Le Président

Association CorTech Territoire  
Numérique

L'occupant secondaire,

Le Président *par intérim*  
Association L'Outil en Main

*Georges Fonteneau*

**L'OUTIL EN MAIN de TULLE**  
8 avo Alsace Lorraine - 19000 Tulle  
<https://loutilenmaindetulle.assoconnect.com>  
Mail: [loutilenmain.tulle@gmail.com](mailto:loutilenmain.tulle@gmail.com)  
Asso loi 1901 n°814 008 058 00012  
N° RNA: W192002328

Le propriétaire,

Michel Bouyou  
Adjoint Ville de Tulle

